



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège OUVOIMOJA
Route de Vahibé
BP 76 - 97600 Mamoudzou

Julien RICOU, Principal Adjoint
Collège Ouvoimoja
Passamainty Mamoudzou

Objet : Compte-Rendu de la réunion du Mercredi 7 Avril 2021 Lutte contre les violences sexuelles à Mayotte

Affaire suivie par :
Julien RICOU
Tél : 02 69 62 67 00
Mél : julien.ricou@ac-mayotte.fr

Jeudi 8 Avril 2020
Aux personnels du Collège Ouvoimoja

Une vingtaine de personnels du Collège Ouvoimoja, toutes catégories confondues, ainsi que trois JADE étaient présents ce mercredi 7 avril 2021 pour déterminer, détailler et valider les actions qui seront mises en place au sein de notre établissement dès la mi-avril et nous l'espérons reconduites pour l'année scolaire prochaine, dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles à Mayotte.

Vous trouverez ci-dessous la liste des actions proposées et leur(s) responsable(s). Certaines sont toujours en cours d'élaboration mais devrait voir le jour dans les semaines à venir.

- **Atelier Débat « Vrai/Faux » en classe de 4^e** : Mme Lequere, professeure d'Histoire Géographie propose de consacrer une séance à un débat sur la sexualité et notamment sur des idées reçues parfois fausses. Elle proposera aux équipes pédagogiques de 4^e, un scénario de séance qui pourra être utilisé par les collègues volontaires pour animer ce débat. Afin de faciliter la prise de parole, il est conseillé de mettre en place cette activité lors des séances en demi-groupe de Mathématiques, Histoire-Géographie ou Français. Les JADE sont bien sûr les bienvenues sur ces créneaux pour participer au débat. M. Ricou affichera en salle des personnels un tableau où les professeurs volontaires pourront s'inscrire avec leur classe en n'oubliant pas de préciser la date et le créneau, afin que les JADE soient informées et puissent participer.
- **Atelier Débat en classe de 6^e** : L'équipe d'Histoire-Géographie se mobilise et va créer un scénario de séance de deux heures autour d'un débat entre élèves, membres d'association et JADE. Ce débat entre parfaitement dans le programme d'EMC de 6^e et l'identification et l'expression des sentiments et des émotions. A ce titre, les professeurs volontaires pourront utiliser les jeux « Fellings » que le collège a commandé cette année. Les membres de l'équipe d'histoire-géographie fourniront à la direction un planning de mise en place de cet atelier débat dans les classes de 6^e afin de pouvoir prévenir les JADE.
- **Permanences des associations AFAV et REPEMA** : Mme Lequere est en lien avec les deux associations afin de planifier des permanences dans l'établissement sur la pause méridienne où des élèves volontaires et demandeurs pourraient venir discuter et poser leurs questions. M. Ricou communiquera la/les date(s) et le lieu des permanences dès que Mme Lequere aura une réponse définitive des associations.
- **Atelier de prévention** : en collaboration avec des associations partenaires, nous allons organiser des temps de prévention et d'échange avec un public ciblé sur un thème prédéfini. Le premier atelier organisé sera celui autour du thème du « consentement », nous demanderons aux professeurs principaux de nous établir une liste d'élèves à inscrire sur cet atelier. Le jour de l'atelier de prévention, les élèves seront dispensés de cours et participeront avec leurs camarades de tout niveaux et toutes classes confondues à ce temps d'échange.

Mme Lequere se renseigne auprès de l'ACFAV et de REPEMA s'ils souhaitent intervenir sur ce genre d'actions, M. Ricou s'occupe de contacter MLEZI MAORE.

- **Ecole des parents** : En partenariat avec l'UDAF, Mme Steiler, professeure de Lettres Modernes, souhaite engager les parents volontaires dans la lutte contre les violences sexuelles à Mayotte en les formant avec l'UDAF. Sous le même format, un atelier de parentalité a eu lieu cette année ayant pour thème les dangers des objets connectés et des réseaux sociaux : atelier dont de nombreux retours positifs ont été constatés, ce qui nous pousse à nous rapprocher une nouvelle fois de l'UDAF pour une action semblable.
- **Performance artistique** : Mme Bordier veut créer d'ici la fin de l'année scolaire une performance artistique filmée, qui mêlera danse, théâtre et peinture. L'idée est qu'un mur soit peint de mots « choc » et des phrases de société qui banalise les violences sexuelles. Celles-ci au cours de la performance seraient effacées et remplacées par des slogans de lutte contre les violences sexuelles.
- **Prévention / Communication** : Mme Bordier et les élèves membres de l'atelier infographie du collège participeront à la lutte contre les violences sexuelles en créant des affiches, qu'elles soient dans un but informatif (par exemple pour les permanences des associations) ou pour faire passer des messages et lutter contre les idées reçues.
- **La Boîte à Questions** : Mme Girault, assistante sociale et Mme Steiler installeront devant le CDI une boîte à questions dans laquelle les élèves pourront déposer leurs interrogations (anonymement ou non) en matière de sexualité ou de violences sexuelles. Une fois dépouillées ces questions permettront d'animer des groupes de paroles qui seront mis en place à la pause méridienne et encadrés par des personnels de l'établissement ou association. Ces groupes de parole seront ouverts à tous. Mme Jean-Louis, gestionnaire, s'occupe de l'achat d'une boîte aux lettres qui fera office de « boîte à questions ». Mme Girault et Mme Steiler s'occupent de faire une note explicative à l'attention des professeurs et des élèves. Les CPE passeront dans les classes afin d'expliquer le fonctionnement de ce nouvel outil d'échange.
- **Interventions des CEMEA auprès des 5^e** : Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et évidemment en lien avec la lutte contre les violences sexuelles à Mayotte, Mme Girault, assistante sociale, Mme Paitre et M. Renard, infirmier(e)s de l'établissement proposent des interventions à 6 classes de 5^e. Celles-ci sont en lien avec le Point d'Accueil Ecoute Jeunes des CEMEA et sont centrées sur la sexualité, la contraception et le consentement. Les séances de deux heures, encadrées par des membres du PAEJ et nos personnels du pôle santé et social, sont composées de 3 ateliers. Suite à la séance, les éducateurs du PAEJ tiennent une permanence à destination de l'ensemble des élèves intéressés.

Le Principal Adjoint
Julien RICOU



